

Conditions d'utilisation iTellco

1. Champ d'application

Les présentes conditions d'utilisation («**Conditions d'utilisation**») règlent l'ensemble des prestations de service que la Tellco pk (ci-après «**fondation**») fournit ou met à disposition en relation avec la plate-forme électronique iTellco (ci-après «**iTellco**» ou «**plateforme**»). L'application en ligne iTellco permet à l'utilisateur de réduire sa charge administrative grâce à la possibilité de communiquer des mutations et au traitement de l'assurance par l'application en ligne. Les conditions d'utilisation constituent le contrat d'utilisation d'iTellco avec la fondation.

La plateforme est mise à la disposition de l'employeur (ci-après dénommé «**client**») qui a conclu pour ses collaborateurs une solution de prévoyance professionnelle auprès de la fondation. L'accès et l'utilisation de la plateforme présupposent un rapport contractuel existant, c'est-à-dire un contrat d'affiliation avec la fondation.

Les utilisateurs de la plateforme peuvent être soit des collaborateurs du client, que celui-ci a enregistrés en tant qu'utilisateurs, soit des courtiers, fiduciaires ou intermédiaires (broker) enregistrés par le client en tant qu'utilisateurs (ci-après dénommés «**représentants du client**»), qui agissent sur mandat et sur la base d'une procuration du client (tous sont ci-après dénommés «**utilisateurs**»).

L'accès et l'utilisation des prestations de service proposées au moyen d'iTellco requièrent l'acceptation et le respect des présentes conditions d'utilisation ainsi que de la déclaration de protection des données de la fondation. Ces conditions d'utilisation s'appliquent à tous les utilisateurs de la plateforme. Le client est tenu d'informer tous les utilisateurs qui ont accès à la plateforme des présentes conditions d'utilisation, de leur accorder les droits y afférents et de veiller au respect des obligations qui les concernent conformément aux présentes conditions d'utilisation.

En accédant à la plateforme, l'utilisateur déclare accepter les présentes conditions d'utilisation. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec une quelconque partie des conditions d'utilisation, il doit en informer la fondation et il n'est alors pas autorisé à accéder à la plateforme.

Si un rapport contractuel existant avec la fondation devait être résilié, celle-ci est autorisée à restreindre en tout temps l'accès à la plateforme

ou à le bloquer complètement. Il n'en résulte aucun droit à indemnisation pour le client ou l'utilisateur.

La fondation se réserve le droit de modifier l'étendue des prestations de service proposées en ligne et / ou de les adapter aux évolutions techniques ou juridiques. De telles modifications sont communiquées au client sous une forme appropriée et sont réputées acceptées à défaut de contestation dans un délai de 30 jours à dater de leur notification.

Les éventuelles adaptations des conditions d'utilisation seront communiquées au client ainsi qu'à l'utilisateur sous une forme appropriée et devront être acceptées par ces derniers lors de la connexion subséquente pour la poursuite de son utilisation.

Si les conditions d'utilisation mises à jour ne sont pas acceptées par le client, celui-ci doit résilier son enregistrement avec effet à la date d'entrée en vigueur des conditions d'utilisation modifiées et mettre ainsi fin au contrat d'utilisation avec la fondation.

2. Droit d'utilisation et offre de prestations de service

Sous réserve du respect et des restrictions des présentes conditions d'utilisation, la fondation accorde au client par la présente, pendant la durée du contrat, un droit non exclusif et transférable d'utilisation de la plateforme, conformément à sa destination et selon l'offre de prestations de service décrite ci-après.

Avec iTelco, la fondation propose au client une plateforme électronique, en particulier pour

- la gestion du portefeuille clients suivi par l'utilisateur de la plateforme;
- l'accès aux prestations de service et aux informations; et
- l'exécution de mutations.

L'utilisation des fonctions de base de la plateforme est en principe gratuite pour le client. La fondation peut cependant lui proposer des prestations de service payantes.

3. Cercle des destinataires et restriction d'accès

Le client détermine au moyen du formulaire correspondant (voir ci-après chiffre 4.3) les personnes autorisées à accéder à la plateforme.

Après avoir effectué le processus d'enregistrement, la personne légitimée a accès à la plateforme. L'administrateur des utilisateurs peut accorder des droits d'utilisation supplémentaires à d'autres personnes.

Les représentants du client, qui sont enregistrés sur la plateforme en tant que «masteruser», peuvent à leur tour accorder à leurs propres collaborateurs des droits d'utilisation de la plateforme.

4. Enregistrement et accès à la plateforme / légitimation

4.1 Accès

L'accès technique à la plateforme se réalise au moyen du matériel et des logiciels nécessaires à l'exploitation d'Internet par l'utilisateur. Les exigences minimales concernant le matériel et les logiciels sont constamment mises à jour et il est possible de les demander en tout temps à la fondation.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que son terminal est et reste compatible avec la plateforme; la fondation peut adapter à tout moment les exigences en la matière (p. ex. au vu de développements techniques).

4.2 Enregistrement et identification

L'utilisateur est tenu de s'enregistrer en fournissant des informations conformes à la vérité et de les modifier immédiatement en cas de changement. Les données à saisir sont le nom, le prénom, le sexe, la date de naissance, l'adresse e-mail professionnelle et un numéro de téléphone portable de l'utilisateur. Pour des raisons de sécurité, le numéro de téléphone portable est vérifié par une demande de confirmation correspondante.

4.3 Authentification

L'accès à la plateforme n'est accordé qu'aux personnes qui s'authentifient correctement lors de la connexion en utilisant à chaque fois les moyens d'authentification et les procédures d'inscription prescrits par la fondation (voir formulaire «Enregistrement utilisateurs iTellco»).

Les préférences d'authentification peuvent être modifiées en tout temps. Toute personne qui s'authentifie est réputée autorisée envers la fondation à utiliser les prestations de service en ligne de la plateforme.

L'accès à la plateforme ne peut être effectué que par des utilisateurs annoncés. Les collaborateurs du client ou des représentants du client mandatés doivent être autorisés par la fondation. Toute utilisation dérogeant à cette règle ou toute utilisation par une autre personne n'est pas autorisée.

Le client ou le représentant du client est tenu de communiquer immédiatement et par écrit (par e-mail) à la fondation les modifications concernant des personnes autorisées à accéder au site (par ex. nouveaux

utilisateurs ou utilisateurs supprimés) et des données d'utilisateurs (par ex. nouvelle adresse e-mail ou numéro de téléphone d'utilisateurs existants). Ceci s'applique notamment en cas de cessation des rapports de travail du client avec un utilisateur.

4.4 Effet de la légitimation

L'utilisateur est responsable de toutes les actions effectuées via la plateforme sur présentation de ses moyens de légitimation, comme s'il s'agissait de ses propres actions. L'utilisateur accepte également cette règle envers l'entreprise. Il reconnaît sans réserve toutes les transactions effectuées dans le cadre de la plateforme moyennant usage de ses moyens de légitimation. Toutes les instructions, tous les ordres et toutes les communications qui parviennent à la plateforme par ce biais sont réputés rédigés ou autorisés par l'utilisateur.

4.5 Mandataires externes

Les personnes externes au bénéfice d'une procuration (p. ex. fiduciaires, courtiers, etc.) qui agissent dans l'intérêt de l'entreprise ont également accès à la plateforme. Pour y accéder, ceux-ci doivent, en sus de l'enregistrement, télécharger une procuration y relative du client.

5. Devoirs de diligence de l'utilisateur

5.1 En rapport avec les moyens de légitimation

L'utilisateur est tenu de modifier régulièrement le mot de passe qu'il a choisi. Le mot de passe ne doit pas être composé de combinaisons facilement identifiables (p. ex. numéro de téléphone ou date de naissance).

L'utilisateur s'engage à garder secret sur son moyen de légitimation et le protéger contre toute utilisation abusive par des personnes non autorisées. En particulier, les mots de passe ne doivent pas être stockés sans protection sur le terminal de l'utilisateur ni enregistrés d'une autre manière. Le client répond des dommages résultant du fait que des utilisateurs font un usage abusif des moyens d'authentification d'autres utilisateurs.

Les moyens de légitimation ne doivent pas être remis à des représentants ou des tiers ni rendus accessibles de quelque manière que ce soit. L'utilisateur ne doit pas répondre à des invitations émanant prétendument de la fondation et l'incitant à saisir ou à divulguer ses moyens de légitimation (p. ex. invitations par e-mail ou e-mail contenant des liens vers des pages de connexion, ce que l'on appelle des e-mails de phishing) et doit les supprimer immédiatement.

Si l'utilisateur craint que des tiers non autorisés n'aient pris connaissance de son moyen de légitimation, il doit immédiatement demander par téléphone à la fondation de bloquer l'accès.

Le client assume toutes les conséquences résultant de l'utilisation - même abusive - des moyens d'authentification de ses utilisateurs. Il doit prendre à cet égard les mesures de sécurité usuelles en fonction de l'état actuel de la technique et procéder immédiatement aux mises à jour nécessaires des fabricants respectifs.

5.2 En rapport avec le terminal de l'utilisateur

L'utilisateur est tenu de minimiser le risque qu'une personne non autorisée ait accès à son terminal. Il doit prendre les mesures de sécurité usuelles pour les réseaux électroniques publics. L'utilisateur doit installer immédiatement les mises à jour des logiciels et les corrections de sécurité des fournisseurs respectifs.

Si l'utilisateur craint que des tiers non autorisés n'aient obtenu l'accès à son terminal, il est tenu d'en informer immédiatement la fondation (cf. chiffre.15).

5.3 En rapport avec l'entrée de données et d'ordres

L'utilisateur est responsable de l'exhaustivité, de l'exactitude et de l'actualité des données qu'il a saisies. L'utilisateur s'engage de surcroît à s'assurer qu'il dispose de tous les droits, autorisations et, si besoin est, consentements et permissions nécessaires pour le traitement de données d'utilisateur (y compris les données personnelles) sur la plateforme.

5.4 En rapport avec les droits de propriété de l'exploitante de la plateforme

L'utilisateur s'oblige à ne pas utiliser la plateforme ou des parties de celle-ci à d'autres fins, à ne pas les copier, à ne pas les transmettre, ne pas les rendre accessibles à d'autres, ne pas les modifier, ne pas les décompiler ou à ne pas pratiquer de rétro-ingénierie (sauf si la loi le permet). L'utilisateur ne doit pas créer des œuvres de seconde main à partir de la plateforme ou de parties de celle-ci et ne doit pas contourner les mesures de sécurité contenues dans la plateforme ou qui y sont liées. Si l'utilisateur contrevient à ces directives, la licence prend fin avec effet immédiat.

6. Gestion des utilisateurs

La responsabilité pour la gestion des utilisateurs concernant les collaborateurs du client sur la plate-forme incombe exclusivement au client.

Les rôles et les droits qui peuvent être attribués aux différents utilisateurs sont mentionnés dans l'Admin-Cockpit (gestion des utilisateurs) et sont

attribués par l'administrateur des utilisateurs. Il appartient au client de désigner l'administrateur des utilisateurs.

Pour les clients ayant des structures de filiales et/ou des sociétés de groupe intégrées dans la convention, le client doit communiquer les autorisations d'accès aux données de la fondation. Les autorisations d'accès individuelles doivent être discutées et établies séparément avec la fondation.

Le client se conforme à toutes les règles de gestion des utilisateurs. Il s'engage notamment à fournir des informations correctes sur chaque utilisateur en particulier et à attribuer une autorisation d'accès propre à chaque utilisateur devant utiliser les services en ligne de la fondation. L'utilisation des éléments et dispositifs d'authentification par plusieurs utilisateurs ou l'utilisation de fausses informations sur l'utilisateur sont interdites.

7. Blocage par l'utilisateur

L'utilisateur peut faire bloquer l'accès à la plateforme. Le blocage peut être demandé via le point de contact (chiffre.15). En alternative, l'utilisateur peut informer le client afin que celui-ci demande le blocage à la fondation. De plus, l'utilisateur peut lui-même bloquer provisoirement son accès à tout moment en saisissant ses moyens de légitimation de manière erronée autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce que le blocage soit affiché. Le blocage peut être levé à la demande de l'utilisateur auprès du point de contact (chiffre.15).

8. Remarques à propos de la sécurité, de la confidentialité et des risques liés aux transferts électroniques de données

La fondation peut partir de l'idée que toutes les communications sur la plateforme proviennent de l'utilisateur ou ont été autorisées par lui si elles lui ont été envoyées à partir d'adresses (telles que les adresses e-mail ou les numéros de téléphone portable) que l'utilisateur lui a communiquées dans le cadre de l'inscription ou autrement. La fondation est autorisée à contacter pour ses propres fins l'utilisateur via les adresses que celui-ci lui indiquées. La fondation n'a aucune obligation de plus ample identification de l'expéditeur ou du destinataire. Toutes les communications envoyées par la fondation à ces adresses sont réputées avoir été transmises à l'utilisateur.

Lors de la transmission de données via un réseau ouvert et accessible à tous (p. ex. e-mail, Internet, SMS), il existe notamment les risques suivants, que l'utilisateur accepte:

- En règle générale, la communication n'est pas cryptée. Des tiers non autorisés peuvent prendre connaissance des contenus transmis.
- Même en cas de transmission cryptée, l'expéditeur et le destinataire ne sont pas cryptés. Des tiers peuvent donc en conclure qu'il existe une relation client (p. ex. le fournisseur d'accès à Internet peut en arriver à cette conclusion).
- L'identité de l'expéditeur (adresse e-mail, numéro de téléphone portable) peut être simulée ou manipulée par des tiers non autorisés (p. ex. «hacker»).
- Le contenu des messages peut être modifié par des tiers. Les messages peuvent contenir des logiciels malveillants ou des virus capables de causer des dommages au destinataire. Les messages suspects sont automatiquement supprimés par la fondation avant même leur prise de connaissance.
- Les communications peuvent être retardées ou ne pas parvenir au destinataire pour des raisons techniques ou suite à des perturbations causées par des tiers.

9. Protection des données

La manière dont les données personnelles sont traitées par la plateforme est décrite plus en détail dans la déclaration de protection des données de la fondation (voir https://www.telco.ch/fileadmin/user_upload/telco-web/downloads/fr/Caisse_de_pension/R%C3%A8glements/tpk_gfs_r_datensc_h_de_230901_FR.pdf).

La déclaration de protection des données de la fondation peut être adaptée de temps à autre. Une éventuelle nouvelle version s'applique à partir de la prochaine connexion à la plateforme ou avec la mise en ligne de la déclaration de protection des données sur la page d'accueil de la fondation.

L'utilisateur accepte par là que la fondation lui fasse parvenir, via les adresses connues d'elle, des publicités personnalisées et adaptées à la situation de l'utilisateur connue de la fondation. L'utilisateur peut révoquer en tout temps son consentement à des fins de marketing. Il peut communiquer directement sa révocation à la fondation via le lien affiché dans la newsletter ou par e-mail à service@itellco.ch pour l'avenir.

Hormis la déclaration de protection des données, la fondation se réserve le droit d'utiliser et d'analyser (i) des données d'utilisation pseudonymisées à des fins d'optimisation, d'amélioration et de développement de la

plateforme et (ii) les contenus accessibles sur la plateforme et pseudonymisés par la suite à des fins statistiques.

10. Limitation de la garantie et de la responsabilité

10.1 Abus des moyens de légitimation

L'utilisateur supporte les dommages résultant d'une utilisation abusive de ses moyens de légitimation, p. ex. en cas d'accès illicite par des tiers ou de fraude, dans la mesure où l'utilisateur a manqué à son devoir de diligence.

10.2 Utilisation des canaux de communication

Les réseaux publics et privés de transmission de données pour l'échange d'informations ainsi que le terminal de l'utilisateur font partie du système global. Ils se trouvent cependant hors du contrôle de la fondation et peuvent devenir un point faible du système. Il se peut notamment qu'ils fassent l'objet d'une intervention de tiers non autorisés. Dans ce contexte, la fondation décline toute garantie et responsabilité dans la mesure où la loi le permet. En particulier, la fondation ne répond pas des dommages causés par des défauts de logiciels, des attaques de hackers ou d'autres problèmes créés par Internet.

10.3 Pannes, interruptions et pertes de données

La fondation ne garantit pas un accès sans défaillance ni ininterrompu à la plateforme, ni la disponibilité ou l'adéquation de certaines fonctions de la plateforme. Celle-ci est proposée sur une base de "best effort" sans niveau de service spécifique. L'utilisateur utilise iTellco à ses propres risques.

Pour autant que la loi le permette, la fondation exclut sa garantie et sa responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant d'interruptions, de dysfonctionnements, de surcharges du réseau, de pertes de données, de retards de transmission, d'interventions ou d'accès illicites de tiers, de la non-reconnaissance de défauts d'authentification, d'une utilisation imprudente ou illégale des éléments d'authentification, du blocage de l'accès ou d'autres dysfonctionnements liés à la plateforme.

La fondation se réserve le droit d'interrompre en tout temps la plateforme et ses prestations de service, temporairement ou durablement, p. ex. pour se prémunir contre des risques de sécurité, pour des raisons de maintenance ou de capacité ou encore pour des motifs juridiques ou économiques. En cas de panne, d'interruption ou de blocage, les utilisateurs doivent transmettre les communications nécessaires directement à la fondation. Celle-ci peut donner des instructions à cet effet.

10.4 Données inexactes lors de l'enregistrement

Dans la mesure où lors de son enregistrement conformément au point 4, un utilisateur donne des informations non conformes à la vérité ou transmet des documents falsifiés, l'utilisateur ou le client répond des éventuels dommages causés à la fondation.

10.5 Etendue de la responsabilité

La fondation n'assume une responsabilité que pour les dommages directs causés intentionnellement ou par négligence grave en rapport avec l'établissement et/ou l'exécution du rapport juridique. La fondation n'est pas responsable des dommages résultant d'une négligence légère ou moyenne, ni de dommages indirects.

Est notamment exclue toute responsabilité de la fondation pour des dommages directs ou indirects ainsi que pour des dommages consécutifs qui sont entièrement ou partiellement imputables à un cas de force majeure.

10.6 Exonération de responsabilité et indemnisation

L'utilisateur s'engage de surcroît à indemniser la fondation de tout dommage et à l'exonérer de toute responsabilité en cas de prétentions de tiers découlant d'une violation du contrat par l'utilisateur (y compris sa violation des obligations de diligence) ou de la violation des droits de tiers par le comportement de l'utilisateur.

Le client se porte garant de l'exactitude des données personnelles qu'il a communiquées. Il s'engage à dégager entièrement la fondation de toute responsabilité en cas de prétentions éventuelles résultant du non-respect de cette obligation.

Le client libère entièrement la fondation de tout dommage résultant d'une utilisation non conforme au but ou d'un accès illégal à la plateforme. La fondation se réserve expressément le droit de réclamer à cet égard des dommages et intérêts au client et aux utilisateurs.

10.7 Responsabilité du client pour ses collaborateurs et ceux de ses mandataires externes

Le client ainsi que les éventuels mandataires externes sont responsables de leurs collaborateurs pour leur activité sur la plateforme.

11. Durée du contrat, résiliation (y compris l'accès aux données) et suspension

Les présentes conditions d'utilisation de la plate-forme iTellco entrent automatiquement en vigueur sous la condition résolutoire de l'existence

d'un contrat d'affiliation par l'inscription sur la plateforme iTellco ainsi que par l'acceptation, et constituent le contrat d'utilisation avec la fondation. Celui-ci peut être résilié par écrit par chacune des parties sans indication de motifs, moyennant un délai de résiliation d'un mois pour la fin d'un mois civil. Si les rapports contractuels sont résiliés, l'accès à la plateforme est bloqué avec effet à la date de résiliation.

Le contrat peut être résilié en tout temps pour de justes motifs. La violation du chiffre 5.4 des présentes conditions d'utilisation constitue un juste motif.

Dans tous les cas, le contrat prend fin automatiquement et avec effet immédiat avec la cessation du contrat d'affiliation ou d'assurance qui en est à la base. Dans ce cas, il est encore possible d'accéder à la plateforme pendant un mois après la fin des rapports contractuels.

La résiliation doit être envoyée par écrit à la fondation. Celle-ci peut quant à elle la communiquer au client par le biais des adresses de celui-ci connues de la fondation.

La fondation est par ailleurs habilitée à bloquer à tout moment tout ou partie des moyens d'accès et d'utilisation de la plateforme en ce qui concerne le client, dès lors qu'elle a des motifs raisonnables de le faire, comme p. ex. en cas de soupçon d'utilisation abusive ou de problème de sécurité.

L'utilisateur ne peut faire valoir aucun droit envers la fondation du fait d'un tel blocage ou d'une telle résiliation par la fondation.

12. Droits aux programmes, fonctions et marques

Tous les droits aux informations, programmes, fonctions et contenus accessibles via la plateforme iTellco (à l'exception des contenus transmis par l'utilisateur ou sur son ordre) en particulier les droits d'auteur, de marque, de design et autres droits de protection sont et restent la propriété de la propriétaire de l'application en ligne iTellco, et de ses donneurs de licence.

La fondation accorde au client et à ses utilisateurs une licence gratuite, non exclusive et non transmissible pour l'utilisation de la plateforme conformément à sa destination et à son but.

A la fin de ce contrat, le droit d'utilisation de la plateforme ou de parties de celle-ci s'éteint et toutes les copies éventuelles doivent en être supprimées.

13. Frais de connexion

L'utilisation de la plateforme peut générer des frais de connexion pour la transmission de données. La fondation recommande à l'utilisateur de clarifier cette question avec son fournisseur de téléphonie mobile/d'internet.

14. Droit applicable, juridiction compétente

Tous les rapports juridiques entre la fondation et son utilisateur suite à l'utilisation de la plateforme sont exclusivement soumis au droit suisse. Sous réserve de compétences juridictionnelles obligatoires, les parties conviennent que le for exclusif est à Zoug.

15. Point de contact

Le point de contact (y compris pour le blocage de l'accès à la plateforme) et l'adresse de correspondance pour iTellco sont prêts au téléchargement sous www.itellco.ch):

+41 58 442 50 60

helpdesk@itellco.ch

Le point de contact est disponible pendant les heures de bureau habituelles ou pendant les heures de service figurant sur les pages Internet.

Pour toute question relative à la protection des données, veuillez vous adresser à la conseillère externe en matière de protection des données de la fondation:

Loyens & Loeff Schweiz GmbH

à l'attn de Robin Moser

Alfred-Escher-Strasse 50

8002 Zürich

E-mail: robin.moser@loyensloeff.com